la plus petite, devrait même être le jour de la plus haute température ; cependant les plus grandes chaleurs viennent ordinairement entre le 13 juillet et le 7 août. On attribue ce retard à l'accumulation de la chaleur reçue pendant les premiers jours. Grâce à la longueur de ces jours et à la brièveté des nuits, la chaleur envoyée chaque jour par le soleil subsiste encore en partie le lendemain et s'ajoute à celle que le soleil verse de nouveau. Ce serait donc des restes conservés de la chaleur des premiers jours que serait formée l'accablante température du milieu de l'*été*. A mesure que les jours diminuent et que les nuits grandissent, le phénomène inverse se produit et amène une époque moins chaude.

On peut se souvenir encore combien cette conservation prolongée de chaleur fut sensible en 1865. Le mois d'août, déjà remarquable par son excessive chaleur, fut suivi d'un mois plus chaud et plus sec encore, pendant lequel la température moyenne, à Paris, fut de 20°. Le maximum, observé le 5 septembre, avait été de 34°, et le minimum, qui eut lieu le 27, de 7°,7. Des enfants parcouraient, en de certains endroits, le lit desséché de la Seine, et l'arrosage des voies publiques fut forcément négligé. L'été de 1871 ne l'a cédé en rien à son aîné ; le mois d'août et la première quinzaine de septembre ont été marqué par les plus accablantes chaleurs, et le thermomètre a dépassé 35°.

La température moyenne de l'*été*, à Paris, est de 18°,01 centigr. Parmi les *étés* les plus chauds, on signale ceux des années : 584, 587, 588 (qui, disent les chroniques, produisit des roses au mois de décembre), 685, 763, 775, 851, 852, 869, 994, 995 (les arbres s'enflammaient spontanément), 1000, 1122, 1133, 1135, 1136, 1137, 1277, 1321, 1352, 1473, 1540, 1615, 1644, 1680, 1684, 1686, 1691, 1699, 1701, 1705, 1712, 1726, 1727, 1781, 1793, 1811, 1818, 1822, 1832, 1834, 1842, 1846, 1857, 1863, 1865 et 1871. Parmi ces *étés* brûlants, celui de 1793 se distingua comme s'il eût participé du caractère excessif de l'époque. « Pendant les mois d'avril et de mai 1793, dit l'abbé Cotte, le thermomètre descendit au-dessous de zéro... En juin, on faisait encore du feu dans les appartements. Mais, le 4 juillet, l'air commença à s'échauffer, et, dès le 8, la chaleur était excessive ; et elle continua sans interruption pendant neuf jours. A Paris, le thermomètre monta jusqu'à 38°. Cette chaleur si forte, succédant à un froid continu et à une sécheresse prolongée, produisit des effets désastreux. Dans les jardins et dans les champs, les légumes furent grillés ; les fruits séchaient sur les arbres... Les meubles et les boiseries craquaient, les portes et les fenêtres se déjetaient... »

— Mythol. et littér. L'*été* n'a jamais été considéré comme un personnage mythologique ; ce n'est que par allégorie qu'il a été personnifié, comme les autres saisons, auxquelles les poëtes et les artistes n'ont prêté une existence fictive que pour donner plus de vie et d'éclat à leurs productions. Néanmoins, dans les fables mythologiques, l'*Été* passe pour le fils du Soleil, mais sans doute au titre que nous venons d'indiquer. Ovide, dans sa description des quatre saisons (*Métam.*, liv. XV), représente ainsi ce personnage :

L'*Été*, fils du Soleil, coloré par le hâle,
Succède au doux printemps, plus robuste et plus mâle.
C'est dans cette saison que l'an, plus vigoureux,
Enfante plus de fruits, brûle de plus de feux.
Trad. Desaintange.

Ce n'est là qu'une poétique personnification des phénomènes produits par l'*été*; mais on ne voit nulle part que les anciens lui aient offert des sacrifices, élevé des temples ou des autels, hommages rendus aux moindres divinités.

Castel, au deuxième chant de son poëme des *Plantes*, décrit assez longuement l'*Été* :

L'astre majestueux dont les flammes fécondes
Dispensent la chaleur et la vie aux deux mondes
A passé des Gémeaux les signes radieux
Et poursuit triomphant sa route au haut des cieux.
De diverses couleurs les Saisons revêtues
Environnent son char, assises sur les nues.
Il répand par leurs mains la verdure et les fleurs,
Les trésors des guérets, l'espoir des vendangeurs,
Et l'orage bruyant, dont la secousse utile
Rend l'air fluide et pur et la terre fertile.
Aujourd'hui vers l'*Été* tournant un front serein :
« Viens, dit-il, ô mon fils, viens sur ce char divin
Partager avec moi ma gloire et ma puissance ;
Je veux dans l'univers signaler ta présence.
Commence ta carrière en découvrant ces monts
Hérissés de frimas qui bravent nos rayons.
Fais rouler dans le sein des mers hyperborées
L'épouvantable amas des glaces azurées,
Et que les flots, poussés du nord à l'équateur,
Du flux et des courants te proclament l'auteur.
Peuple l'air et les eaux, fais sur les marécages
De moucherons légers voler mille nuages ;
Sème sous les gazons mille essaims bourdonnants,
Et donne à chaque fleur ses petits habitants.
Que l'or, par toi formé, dans la terre étincelle ;
Que le rubis s'allume à ta flamme immortelle ;
Fais encore aux humains des dons plus précieux :
Mûris ces verts épis qui flottent sous tes yeux,
Et dore le froment que Cérès attendrie
Leur donne pour soutien de leur pénible vie. »
Il dit : l'*Été*, charmé de ses nobles destins,
Accomplit du Soleil les ordres souverains.
Dans la terre et dans l'air sa chaleur épandue,
Comme un fleuve de feu, circule et s'insinue.

— Iconogr. L'article iconographique que nous consacrons au mot SAISON, et dans lequel nous passons en revue les peintures et les sculptures les plus célèbres représentant les quatre grandes divisions de l'année, nous dispense d'entrer dans de longs détails sur la façon dont l'*été* a été particulièrement figuré par les artistes. Il nous suffira de dire que cette saison a été personnifiée le plus fréquemment sous les traits d'une femme couronnée d'épis mûrs, tenant d'une main une faucille, et de l'autre une gerbe, ou une corne d'abondance d'où s'échappent des grains de toutes sortes et des fruits. Souvent aussi Cérès, déesse des moissons, a été choisie pour rappeler l'*été* : ainsi, dans la série des *Quatre Saisons* peintes par divers artistes pour la galerie d'Apollon, au Louvre, l'*été* est représenté par *Cérès et ses compagnes implorant le Soleil*. Ce tableau a été peint par Durameau. Dans le parc de Versailles, une statue de *Cérès tenant des épis de blé*, par Hutinot, personnifie l'*été*. Dans une peinture qui appartient également au Louvre, Callet a retracé, comme allégorie de cette saison, les *Fêtes de Cérès*. D'autres scènes mythologiques ont été choisies pour faire allusion à ce même sujet : ainsi, dans un tableau italien du XVIIe siècle, qui est au musée Napoléon III, l'*été* est représenté par un riche paysage, au premier plan duquel on voit *Pan poursuivant Syrinx*. Quelques peintres ont eu recours à des sujets bibliques : Poussin, par exemple, a représenté l'*été* par l'épisode de *Ruth et Booz* (musée du Louvre). D'autres ont représenté des scènes rustiques : Valkenburg (musée du Belvédère, à Vienne), le Bassan, Geysels (ancienne galerie Fesch), Vinckenboons, etc., ont mis en scène des moissonneurs ; J. Kœnig (musée du Belvédère) a peint des *enfants* nus moissonnant ; Lancret (Louvre) a placé à côté des moissonneurs des couples villageois qui se livrent au plaisir de la danse ; P. Van de Berge (gravé par Nic. Chateau) a représenté l'*été* par une figure à mi-corps couronnée d'épis ; Giuseppe Arcimboldi (musée du Belvédère), par un buste humain formé de toutes sortes de fruits et revêtu d'épis de blé entrelacés. Le paysage tient une grande place dans les tableaux qu'ont faits de l'*Été* divers peintres flamands et hollandais, tels que : J. Breughel (galerie de Dresde), Jean Goyen (galerie Suermondt, à Aix-la-Chapelle), Van der Venne (même galerie), etc. Un peintre belge contemporain, M. Alfred Stevens, a représenté, sous ce titre : l'*Été*, une charmante jeune femme occupée à peler un citron pour faire de la limonade. La scène se passe dans une petite salle à manger de campagne, lambrissée de chêne bien frais. La porte ouverte sur l'escalier ménage un courant d'air indispensable. Une robe blanche, un chapeau de paille, une ombrelle d'indienne, un bouquet de fleurs des champs nous font d'un jour d'*Été* la peinture achevée. Ce joli tableau a été exposé au Salon de 1857. D'autres tableaux de genre, intitulés l'*Été*, ont été peints par MM. Antigna (Expos. univ., 1855) ; Paul Saint-Jean (Salon de 1868). Des figures allégoriques de l'*Été* ont été sculptées par MM. Droz (Salon de 1846), V. Dubray (groupe en pierre pour le Louvre), Mathurin Moreau (statue de marbre, Expos. univ., 1855), E.-L. Lequesne (statue en fonte de fer), etc.

ÉTEIGNARIE s. f. (é-tè-gna-rî ; *gn* mll. — rad. *éteindre*). Techn. Femme chargée d'éteindre la braise dans les salines.

ÉTEIGNEMENT s. m. (é-tè-gne-man ; *gn* mll. — rad. *éteindre*). Extinction, action d'éteindre. ‖ Peu usité.

ÉTEIGNEUR, EUSE s. (é-tè-gneur, eu-ze ; *gn* mll. — rad. *éteindre*). Personne chargée d'éteindre les lumières : *Un* ÉTEIGNEUR *de gaz*.

— Fig. Personne qui éteint la lumière de l'intelligence : *Les gouvernements despotiques sont de puissants* ÉTEIGNEURS.

ÉTEIGNOIR s. m. (é-tè-gnoir ; *gn* mll. — rad. *éteindre*). Petit ustensile creux, de forme conique, qu'on pose sur une chandelle, une bougie, afin de l'éteindre : *Un* ÉTEIGNOIR *en bronze, en argent. Un* ÉTEIGNOIR *d'église*.

— Par ext. Objet de forme conique : *Une tour coiffée d'un* ÉTEIGNOIR.

— Fig. Ce qui étouffe, ce qui empêche de briller, de se montrer, d'éclairer l'intelligence : *La controverse est l'*ÉTEIGNOIR *et l'opprobre de l'esprit humain*. (Volt.) *La crainte de déplaire est l'*ÉTEIGNOIR *de l'imagination*. (Volt.) *Le calembour est le fléau de la bonne conversation, l'*ÉTEIGNOIR *de l'esprit*. (Volt.) *La question de Varsovie s'éteindra sous l'*ÉTEIGNOIR *des protocoles*. (E. de Gir.)

Un docte sot est l'horreur d'Apollon ;
Et c'est vraiment l'*éteignoir* du génie.
LE BRUN.

. . . Des hiboux romains trompant le fol espoir,
La lumière partout repousse l'*éteignoir*.
VIENNET.

— Bot. Nom vulgaire de plusieurs champignons dont le chapeau est de forme conique.

ÉTEIGNOIR (ORDRE DE L'), inventé par le *Nain jaune* en 1814. Ce ne fut pas la moins piquante des espiègleries de ce journal satirique fondé par des esprits très-divers, pour fronder les ridicules et les passions rétrogrades des triomphateurs royalistes de la première Restauration. V. NAIN JAUNE.

Sous la Terreur, l'exercice public du culte catholique étant interdit, quelques prêtres, dirigés par un ancien jésuite, le P. Delpuits, avaient l'habitude de se réunir rue du Bac, dans la salle de la bibliothèque de l'ancien séminaire des missions étrangères, vendu comme bien national, et appartenant à une demoiselle de Saron, qui l'avait affecté à cet usage. L'abbé Delpuits, suivant la pratique de son institut, qui crée autour de lui des associations laïques appelées *congrégations* et dont les affiliés sont désignés par le public sous le nom de *jésuites de robe courte*, avait fondé une petite congrégation, en vue de célébrer ensemble les cérémonies du culte. L'appétit vient en mangeant. L'abbé, voyant que l'affaire avait réussi, favorisé, d'ailleurs, par la conformité d'opinion et de positions de la plupart de ses associés, conçut le dessein hardi d'en faire une société de *secours mutuels*. Mais les secours qu'on se donnait étaient surtout des *secours politiques*. Chacun mettait en commun son influence et ses relations. Les choses allèrent doucement jusqu'en 1815. A cette époque, les principaux membres de la *congrégation*, à la tête de laquelle l'abbé Legris-Duval avait remplacé le père Delpuits, étaient : MM. de Doudeauville, Matthieu de Montmorency et de Rouget frères. Le roi Louis XVIII, le comte d'Artois, des Polignac, des Noailles, l'élite de la noblesse et du clergé s'étaient successivement affiliés à la congrégation. Plus tard vinrent les hommes politiques, tels que MM. de Villèle, Corbière, de Bouville, de Marcellus, de Puymaurin, etc., des députés, des pairs de France. Le parti libéral supposait des intentions sinistres à cette sorte de société secrète, formée d'hommes considérables venus de tous les points de l'horizon. Le fait est qu'on n'arrivait que par eux aux grandes fonctions de l'Etat, de la magistrature et de l'Eglise. Comme tous les pouvoirs publics étaient dans leurs mains et que le gouvernement était de connivence avec eux, il n'y avait que la presse qui pût attaquer la *congrégation*. D'un autre côté, l'incroyable déchaînement des journaux cléricaux, la *Quotidienne*, le *Journal des Débats* d'alors, le *Drapeau blanc*, l'*Ami du roi et de la religion*, contre les lumières et la philosophie du XVIIIe siècle, donnèrent aux rédacteurs du *Nain jaune* l'idée de l'*ordre de l'Eteignoir*. Nul autre journal n'aurait pu mieux lancer cette idée dans le public. Les premiers numéros du *Nain jaune* avaient eu un succès prodigieux, comme il arrive toujours quand une publication répond à quelque besoin général de défense ou d'attaque contre les hommes d'ancien régime ou de tyrannie césarienne, dans le pays de Voltaire et de Paul-Louis Courier. L'idée en elle-même n'était pas nouvelle ; elle rappelait ce fameux *régiment de la calotte* fondé en 1724, et qui défraya si longtemps l'esprit caustique des Parisiens sous la minorité de Louis XV.

Le *Nain jaune* dressa d'abord les statuts organiques de l'ordre, plaça parmi les membres de cette légion d'obscurantisme (mot qui vient de la même source) les personnages et les écrivains les plus connus par leur opposition à l'esprit libéral du XIXe siècle. On leur envoyait à domicile un brevet en bonne forme de *Chevalier de l'Eteignoir* ; puis on inscrivait les noms des nouveaux membres de l'ordre dans le journal, tantôt sous leur forme réelle, tantôt plaisamment déguisés sous une anagramme ou sous une traduction en latin macaronique, et toujours accompagnés d'un éteignoir moulé et fondu exprès, comme on met aujourd'hui une croix, dans les almanachs, à la suite du nom des chevaliers de la Légion d'honneur.

Nous croyons devoir d'abord donner ici les statuts organiques de l'Ordre dans toute leur burlesque phraséologie et leur facétieuse extravagance :

« Misophane, deux mille trois cent soixante-sixième du nom, par la grâce du génie des Ténèbres, souverain des îles obscures, du royaume des Taupes, du lac des Ecrevisses et autres lieux, à tous nos fidèles sujets, gens portant chapeaux, turbans, barrettes, aumusses, soutanes et livrées ; à tous aveugles, borgnes, myopes, nés ou à naître, salut :

» L'éclat du jour qui s'introduit dans les Etats de notre domination, au moyen de certains procédés d'optique pratiqués par des gens malintentionnés, ayant fatigué nos yeux et blessé la vue débile des peuples de notre vaste Taupinière ; voulant, autant qu'il est en nous, arrêter le progrès affligeant des lumières et maintenir nos sujets dans cette douce obscurité, dans ces *ténèbres visibles*, où nos pères ont vécu avec tant de gloire et de bonheur ;

» A ces causes, et voulant encourager les efforts de nos amés et féaux, qui s'occupent avec tant de zèle et de succès à interrompre toute espèce de communication lumineuse, à intercepter toutes ces clartés funestes qui se répandent dans nos Etats ;

» Notre conseil entendu, avons créé et créons par ces présentes l'ordre de l'Eteignoir, nous réservant d'en octroyer la faveur à ceux de nos sujets dont les droits et les services nous paraîtront suffisamment établis.

» Art. 1er. L'ordre de l'Eteignoir est composé comme suit : le grand maître, les baillis ou grands-éteignoirs, les commandeurs, les chevaliers double-éteignoir, les simples chevaliers.

» Art. 5. Les chevaliers simples et double-éteignoir porteront la décoration brodée en or sur leur habit ; les commandeurs la porteront en sautoir, les baillis en écharpe.

» Art. 6. Dans les grandes cérémonies, les grands officiers porteront la dalmatique semée d'éteignoirs d'or et un bonnet de velours dans la même forme ; les membres du grand conseil marcheront seuls armés du *porte-éteignoir* en forme de bâton augural.

» Art. 7. L'ordre ayant pour but l'extinction des lumières, nul ne pourra y être admis sans avoir fait preuve de quatre générations d'ignorance paternelle et maternelle.

» Art. 8. Pourront être exempts de toute preuve généalogique : ceux qui auront trente ans de services effectifs auprès de notre personne ou dans les grandes charges de l'Etat ; ceux qui se seront distingués par quelque action d'éclat dans la guerre contre les lumières ; les transfuges qui auraient, d'ailleurs, les qualités requises, et tout écrivain bien connu pour n'avoir pas d'autre opinion que celle qu'on lui paye.

» Art. 9. Les chevaliers de l'ordre font vœu d'ignorance, d'impudence et de mauvaise foi.

» Art. 10. Ils ne doivent jamais perdre de vue les principes fondamentaux de leurs institutions : *abrutir pour gouverner, persécuter pour convaincre, ramper pour parvenir*.

» Art. 11. Les chevaliers de l'Eteignoir s'engagent à combattre corps à corps toute vérité contraire aux intérêts de l'ordre, et à ne reculer devant aucune absurdité, quelque grossière, quelque palpable qu'elle puisse être, s'il y a plus de profit à l'avancer que de honte à la soutenir.

» Art. 12. Ils prêteront entre nos mains serment de haine *à la philosophie, aux idées libérales, à la charte constitutionnelle*.

» Art. 13. Afin de se pénétrer de leurs devoirs et de maintenir leur esprit dans cet état d'ignorance et d'abrutissement, dont ils doivent propager la doctrine, ils liront et méditeront soir et matin le *Journal des Débats*, la *Quotidienne*, le *Journal royal*.

» *Si donnons* en mandement à nos amés et féaux, les gens tenant nos cours supérieures, que les présentes ils aient à enregistrer et faire exécuter, comme acte émané de notre certaine obscurité, volonté et omnipotence. Ordonnons, en outre, que ladite ordonnance sera lue, publiée et affichée partout où besoin sera, et avons à icelle apposé le sceau de nos armes.

» Fait et donné à Obscuropolis, l'an premier de la découverte du *frigorique* et la 3,754e nuit de notre règne.

Signé : « MISOPHANE. »

Et plus bas : « MICALDO. »

Misophane, c'était l'ennemi de la lumière en général, la personnification de l'obscurantisme, le souverain responsable du royaume des Ténèbres, et ce nom ne désignait aucun personnage en particulier : c'était l'esprit de la légion ; quant à *Micaldo*, c'était Michaud, de la *Quotidienne*, ministre d'Etat dévoué de Misophane. L'ordre avait ses statuts, ses insignes, sa formule de serment ; on lui avait créé un état-major de dignitaires, un personnel administratif. Les armoiries de l'ordre étaient : de sable à l'éteignoir d'or, au chef d'argent, avec cette devise : *Sola nocte salus* ; pour support, une chauve-souris aux ailes éployées.

Le brevet gravé et tiré sur parchemin, qu'on envoyait aux élus, portait en tête lesdites armes ; il était encadré par des vapeurs noires, et avait de chaque côté deux éteignoirs croisés, et au bas, une grosse tortue et deux écrevisses entre un nénuphar et un pied de pavot. Il était conçu et gravé dans les termes suivants :

« Misophane, par la grâce du génie des Ténèbres,

» Voulant récompenser les bons et loyaux services du sieur X..., dont nous nous sommes fait rendre compte par notre consistoire ;

» Ayant connaissance du respect de mondit sieur X... pour les vieilles doctrines, de son zèle pour le maintien des préjugés conservateurs des empires ; prenant en considération cette haine vigoureuse pour toute espèce de lumières dont il a donné tant de preuves ; cette intolérance salutaire qu'il exerce autant qu'il est en lui contre toute idée qualifiée de libérale, de philosophique ou de constitutionnelle ; voulant signaler en lui cette obscurité profonde, épaisse, incommensurable, dont il s'est environné par tant d'écrits et de travaux :

» L'avons nommé et le nommons par les présentes chevalier de l'ordre sombre de l'Eteignoir, institué par notre décret en date de la 3,734e nuit de notre règne ; entendant qu'à ce titre il jouisse, dans toute l'étendue de notre empire, des honneurs, droits et prérogatives attachés à cette éminente distinction.

» Ordonnons, en outre, qu'il soit reçu dans la première assemblée chapitrale qu'il nous plaira de convoquer.

» Donné à Obscuropolis, la.... nuit de notre règne.

» Signé : MISOPHANE.

» Contre-signé : MICALDO. »

Nous avons dit que les noms des chevaliers de l'Eteignoir ne figuraient jamais dans le *Nain jaune* qu'accompagnés du signe de l'ordre : l'éteignoir. Parmi les noms déguisés sous une anagramme ou sous une traduction en latin macaronique, il y en avait de vraiment singuliers. Ainsi M. de Fontanes, grand maître de l'Université sous Napoléon, et très-simple courtisan sous Louis XVIII, était devenu *M. Curvissimus Faciuntasinos* ; M. Treneuil, auteur d'élégies royalistes intitulées les *Tombeaux*, *M. Catacombophile Tire-Linceul* ; le chevalier de Rougemont, d'humeur assez changeante, *Errabundus Rubermons* ; M. Suard, *Nestor Radus* ; M. de Sevelinges, *Picaros de Veselengis* ; le sénateur pair de France Lacuée, comte de Cessac, *Pater-conscriptus Septemsacchi*. Dans l'almanach de l'ordre de l'Eteignoir, on donnait aux membres de l'ordre des demeures de l'invention du journal. Pour le comte de Cessac, par exemple, comme, après avoir servi Napoléon et avoir voté, non sans raison d'ailleurs, sa déchéance, il avait porté ses services à Louis XVIII, son nom macaronique était accompagné de son adresse : *Caserne des volontaires royaux, autrefois quartier Napoléon*. La caserne elle-même avait changé de dénomination.

On riait, dans les cafés et les cabinets de lecture, de ces drôleries. Les noms simplement en anagrammes ou légèrement latinisés étaient les plus nombreux ; ils étaient accompagnés de prénoms satiriques ; quelques-uns n'étaient pas faciles à rétablir, au moins au premier abord, et on s'amusait, dans les lieux publics, à les deviner comme une charade ou un logogriphe. On annonçait, par exemple, une *Dissertation de Abbas Nutim* (avec un triple *éteignoir* à côté de son nom, comme grand dignitaire de l'ordre) *contre Toliaver* ; on cherchait, et l'on trouvait : *Dissertation de l'abbé Mutin* (censeur et rédacteur de la *Quotidienne*) *contre Voltaire*.

Ainsi de beaucoup d'autres, qu'on ne reconnaissait pas toujours à première vue, bien que les lettres n'en fussent d'ordinaire que renversées, comme : *Ch. Abbas Telefz* (l'abbé Feletz) ; *Taubrif* (Brifaut) ; *Carolus Tellelacre* (Charles Lacretelle) ; *Brumarius Laisgal* (le mauvais historien Gallais) ; *Sulpitius Syfrainous* (Frayssinous) ; *Ignace Chouxber* (Berchoux) ; *Prodigus - Rusticus Cepmanon* (Campenon, auteur d'un poëme intitulé : *Maison des Champs*, et d'un autre intitulé : l'*Enfant prodigue*), etc.

Ce Campenon, après avoir chanté la naissance du roi de Rome, s'était vu armé des ciseaux de la censure, et nommé, en même temps que censeur royal, secrétaire du cabinet du roi et des *menus*.

Le *Nain jaune* décocha contre lui l'épigramme suivante :

Ses petits vers sont exigus,
Mais du pouvoir il obtient les suffrages ;
Pour le placer dans les menus
On a consulté ses ouvrages.

Enfin, il n'était pas rare de trouver, dans le *Nain jaune*, des comptes rendus d'assemblées ou de banquets des chevaliers de l'ordre. C'est un de ces comptes rendus qui mit en vogue la *Chanson de l'Eteignoir* ; nous le reproduisons :

« Les chevaliers s'étant placés chacun selon son rang, et ayant un peu relevé leur *éteignoir* pour distinguer les mets dont la table était couverte, le repas commença : il fut d'abord silencieux ; les convives songèrent avant tout à *éteindre* leur soif ; peu à peu la conversation s'anima et devint bruyante ; on pensait déjà à porter le toast d'usage, et chacun s'occupait de celui qu'il devait proposer, lorsqu'un des chevaliers, le célèbre X..., demanda à chanter des couplets de sa composition, dont le refrain devait être répété en chorus par tous les membres. Les voici tels qu'ils m'ont été communiqués :

Air connu :

Aussitôt que la lumière
Viendra blesser nos regards,
Avançons dans la carrière,
Déployons nos étendards :
Qu'en tous lieux on reconnaisse
Leur invincible pouvoir,
Et que la raison s'abaisse
A l'aspect de l'*Eteignoir*.
. . . .
Eussions-nous vu des Voltaire,
Des Montesquieu, des Rousseau,
Si l'éteignoir salutaire
Eût obscurci leur cerveau ?
Détrônons ces vains fantômes,
Brisons leur frêle pouvoir,
Et rallions tous les hommes
A l'ordre de l'*Eteignoir*.

(Etendant la main droite sur l'éteignoir, sous lequel est la bannière de l'ordre) :

Jurons sur cette bannière,
Haine au jour, guerre au savoir,
D'étouffer toute lumière
Sous le poids de l'*Eteignoir*.

» Des toasts furent ensuite portés, entre autres, par un chevalier double-éteignoir : *Au rappel de toutes les corporations monastiques, comme affiliées naturelles de l'ordre !*

» Par un chevalier simple éteignoir : *Au prochain renversement de la Charte et de toutes les lois qui établissent la liberté publique et celle de la presse !*

» Ce dernier toast reçut des applaudissements unanimes ; après quoi l'assemblée se leva et s'éclipsa au milieu des ténèbres profondes qui l'entouraient. »

Le ridicule que tout cela versait sur les *obscurantissimi fratres* resta attaché à plus d'un nom, et fut comme un châtiment pour ceux qui tentaient systématiquement d'empêcher la diffusion des lumières et de faire rétrograder la société française. Grâce au *Nain jaune*, il n'était évêque ni homme de cour qui ne redoutât d'être *marqué*, soit dans le malin petit journal, soit même verbalement dans le monde, de cette épithète : « Chevalier de l'Eteignoir. »

ÉTEINDRE v. a. ou tr. (é-tain-dre — lat. *extinguere* ; du préf. *ex*, et de *stinguere*, proprement presser sur, d'un radical que l'on retrouve dans le grec *stigma*, point, et l'allemand *stechen*, piquer. *Eteindre* est donc proprement étouffer par compression. *J'éteins, tu éteins, il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent ; j'éteignais, nous éteignions ; j'éteignis, nous éteignîmes ; j'éteindrai, nous éteindrons ; j'éteindrais, nous éteindrions ; éteins, éteignons, éteignez ; que j'éteigne, que nous éteignions ; que j'éteignisse, que nous éteignissions ; éteignant ; éteint, einte*). Etouffer, faire cesser, en parlant du feu ou de la lumière : ETEINDRE *le feu*. ETEINDRE *une lumière*. ETEINDRE *une bougie*. ETEINDRE *le gaz*. ETEINDRE *un incendie. L'acide carbonique* ÉTEINT *les corps en combustion et asphyxie l'homme et les animaux*. (A. Rion.)

— Détruire, effacer, en parlant des couleurs ou de la lumière : *Le soleil* ÉTEINT *les couleurs des étoffes. La tristesse* ÉTEINT *le regard*. ‖ Etouffer, en parlant du son : *Les tentures des appartements* ÉTEIGNENT *le son*.

— Par ext. Calmer, faire cesser, en parlant de l'ardeur des sens ou de la chaleur : *Une soif que rien ne peut* ÉTEINDRE. *Cette potion* ÉTEINDRA *l'ardeur de la fièvre. Rien n'est plus doux que d'aller* ÉTEINDRE *sa soif dans un clair ruisseau*. (Fén.)

— Fig. Calmer, apaiser, en parlant des passions ou des sentiments : ETEINDRE *l'espoir dans les cœurs. Rien ne peut* ÉTEINDRE *l'ambition dans les hommes*. (Boss.) *L'amour est un désir, on ne peut le satisfaire sans l'*ÉTEINDRE. (D'Urfé.) *Pour plaire à l'homme, il faut contenter sa curiosité sans* ÉTEINDRE *ses désirs*. (Dufresne.) *Il faut* ÉTEINDRE *les haines et non pas les comprimer*. (Mme de Staël.) *Avec de grands mots on a tout perdu, on* A ÉTEINT *jusqu'à la pitié*. (Chateaub.) *L'amour du faste* ÉTEINT *souvent le sentiment de la bienfaisance*. (Mme Riccoboni.) *On ne réussira jamais à* ÉTEINDRE *dans le peuple l'espérance d'un sort meilleur*. (Lamenn.) *Quiconque* ÉTEINT *dans l'homme un sentiment de bienveillance le tue partiellement*. (J. Joubert.) *C'est la vie du monde qui* ÉTEINT *l'esprit de charité*. (De Custine.) *Le dogme, dans la religion, ne sert qu'à* ÉTEINDRE *la charité*. (Proudh.)

La passion première est toujours la plus forte ;
Le temps ne l'*éteint* point : la mort seule l'emporte.
FRÉVILLE.

Dieu, de corps et d'esprit douant sa créature,
Ne voulut pas des sens *éteindre* les plaisirs.
A. BARBIER.

C'est trop peu que d'une amourette
Pour satisfaire à tous mes vœux :
A la vestale, à la coquette,
Tour à tour je fais les doux yeux,
Et c'est le sort le plus heureux
Où l'homme à mon gré puisse atteindre :
La vestale allume les feux,
Et l'autre sert à les *éteindre*.
***

‖ Etouffer, en parlant de l'intelligence ou de ce qui l'éclaire : *Ceux mêmes qui se sont efforcés d'*ÉTEINDRE *les lumières n'ont fait que les répandre*. (D'Holbach.) *Le quiétisme endort l'activité de l'homme*, ÉTEINT *son intelligence*. (V. Cousin.)

Souvent notre amour-propre *éteint* notre bon sens.
VOLTAIRE.

Éteignons la lumière et rallumons le feu.
BÉRANGER.

De la religion si j'*éteins* le flambeau,
Je me creuse à moi-même un abîme nouveau.
L. RACINE.

‖ Détruire, anéantir, supprimer, faire cesser, mettre fin à : ETEINDRE *une race*. ETEINDRE *des dissensions. La mort* ÉTEINT *tout droit*. (C. Desmoulins.) *La persécution n'*ÉTEINT *pas les croyances*. (Ballanche.) *Par la liberté seule on* ÉTEINDRA *la révolution*. (E. de Gir.)

C'est l'heure d'abréger une longue souffrance
Et d'*éteindre* une vie où manque l'espérance.
PONSARD.

— *Eteindre une dette, une rente*, L'annuler en payant la dette ou le capital de la rente.

— Poétiq. *Eteindre l'encens*, Mettre fin à la flatterie :

Vous *éteignez l'encens* que vous brûliez pour eux.
VOLTAIRE.

— Argot. *Eteindre son brûle-gueule*, Mourir.

— Peint. Adoucir, affaiblir : ETEINDRE *des tons trop crus, des lumières trop vives*.

— Art milit. *Eteindre le feu*, Le faire cesser par un tir supérieur : *Nous réussîmes à* ÉTEINDRE LE FEU *de la citadelle*.

— Techn. *Eteindre de la chaux*, La mouiller pour la faire tomber en déliquescence et en faire de l'hydrate de chaux. ‖ *Eteindre le fer*, Le plonger dans l'eau froide après l'avoir chauffé. ‖ *Eteindre les épingles*, Les laver après les avoir étamées.

S'éteindre v. pr. Cesser de brûler, d'éclairer : *Un flambeau qui* S'ÉTEINT. *Ma lampe* S'EST ÉTEINTE *faute d'huile. Le feu* S'ÉTEIGNAIT *lentement dans l'âtre. L'effet de la plainte sur un amour qui s'affaiblit est celui de l'eau sur un feu près de* S'ÉTEINDRE. (Latena.)

Les astres *s'éteindront* dans l'abîme des mers.
BAOUR-LORMIAN.

‖ Cesser d'être en activité, en parlant d'un volcan : *La plupart des volcans du globe* SE SONT ÉTEINTS *depuis longtemps*. ‖ Disparaître, en parlant d'une lumière : *Les étoiles* S'ÉTEIGNENT *peu à peu dans le ciel, l'aurore va paraître*.

— Perdre son éclat, en parlant de la couleur ou du regard : *Ses fraîches couleurs* S'ÉTEIGNENT, *elle pâlit de jour en jour. Quand le sommeil approche, le regard s'égare et* S'ÉTEINT. *Les yeux s'allument et* S'ÉTEIGNENT *en un moment*. (Pasc.) ‖ Expirer, cesser de se faire entendre, en parlant des sons : *Les sons rendus par le timbre ne* S'ÉTEIGNENT *pas sur le champ*. (Dider.)

. . . Je vieillis, la beauté me rejette ;
Ma voix *s'éteint* ; plus de concerts joyeux.
BÉRANGER.

Il est des malheureux qui ne peuvent prier,
Et dont la voix *s'éteint* quand ils veulent crier.
TH. GAUTIER.

— Mourir, expirer doucement : S'ÉTEINDRE *dans les bras d'un époux*.

Tout n'est pas terminé pour l'homme qui *s'éteint*.
A. BARBIER.

Jeune, je *m'éteindrai*, laissant peu de mémoire.
V. HUGO.

Adieu, dernier soleil ! Adieu, suprême aurore !
Demain du sein des flots vous jaillirez encore,
Et moi je meurs ! Et moi je *m'éteins* pour toujours !
LAMARTINE.

— Fig. Périr, finir, cesser d'exister, arriver à son terme : *Une race qui* S'ÉTEINT. *Les empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir et* S'ÉTEINDRE. (D'Alemb.) *Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite qu'elle nous tourmente, c'est quand, longtemps après, on se la rappelle ; car le souvenir ne s'en* ÉTEINT *point*. (J.-J. Rouss.) *La liberté romaine* S'ÉTEIGNIT *dans des flots de sang*. (Turgot.) *Le christianisme des âges antérieurs languit et semble près de* S'ÉTEINDRE. (Lamenn.) *Le jour où la France* S'ÉTEINDRAIT, *le crépuscule se ferait sur la terre*. (V. Hugo.) *A l'arrivée des Espagnols, les chevaux étaient inconnus en Amérique ; cette espèce* S'Y ÉTAIT ÉTEINTE. (L. Figuier.)

Christ, après deux mille ans tes temples sont déserts,
Et l'on dit que ton nom *s'éteint* dans l'univers.
BRIZEUX.

‖ Se calmer, être étouffé, en parlant des passions ou des sentiments : *Les plus vives passions* S'ÉTEIGNENT. (Mass.) *L'esprit de vie* S'ÉTEINT *en moi par degrés ; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe*. (J.-J. Rouss.) *Toute passion* S'ÉTEINT *dès qu'on en voit l'objet tel qu'il est*. (Mme de Staël.) *Sous le sceptre absolu de Louis XIII et de son fils, l'élan hardi de la pensée, la passion, l'enthousiasme* S'ÉTEIGNIRENT. (Lamenn.) *La foi qui ne discute pas est une foi qui* S'ÉTEINT. (E. de Gir.) *L'espérance est la dernière chose qui* S'ÉTEINT *dans le cœur de l'homme*. (Alex. Dum.)

— **Antonymes**. Allumer, attiser, aviver, souffler.

— **Allus. litt. Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint**, Derniers mots de la phrase qui termine l'oraison funèbre du prince de Condé, par Bossuet. V. VOIX.

ÉTEINT, EINTE (é-tain, ain-te) part. passé du v. Eteindre. Qui ne brûle ou ne brille plus : *Toutes les lumières étaient* ÉTEINTES. *L'incendie fut* ÉTEINT *au bout de quelques instants. Le feu est* ÉTEINT *dans l'âtre. Les cratères* ÉTEINTS *de l'Auvergne*.

Le feu qui semble *éteint* dort souvent sous la cendre.
CORNEILLE.

— Qui a perdu son éclat ou qui en a peu : *Un regard* ÉTEINT. *Des yeux* ÉTEINTS. ‖ Adouci, affaibli : *Les lumières de ce tableau auraient besoin d'être* ÉTEINTES. ‖ Qui a perdu son intensité, en parlant du son : *Il me répondit d'une voix* ÉTEINTE.

— Fig. Anéanti, détruit, qui a cessé d'être : *Une race* ÉTEINTE. *Un souvenir* ÉTEINT. *Une vie trop tôt* ÉTEINTE. *A chaque instant nous entendons dans les campagnes des tournures qui*, ÉTEINTES *dans la langue d'à présent, se rencontrent dans les vieux textes*. (E. Littré.) *Le type le plus ancien des langues nilotiques est l'égyptien, langue* ÉTEINTE *depuis quinze siècles*. (A. Maury.) ‖ Calmé ou étouffé, en parlant d'une passion, d'un sentiment : *Un amour mal* ÉTEINT. *Des haines à peines* ÉTEINTES. *La foi est* ÉTEINTE *sur la terre*. (Lamenn.) *Avec la fortune on ne peut se consoler d'une vraie douleur, ni raviver une affection* ÉTEINTE. (X. Marmier.)

La foi dans tous les cœurs n'est pas encore *éteinte*.
RACINE.

Les morts dorment en paix dans le sein de la terre ;
Ainsi doivent dormir nos sentiments *éteints*.
A. DE MUSSET.

— Chim. *Mercure éteint*, Mercure qui a été trituré avec d'autres substances au point qu'il ne se montre plus en globules dans le mélange.

ETEL, village et commune de France (Morbihan), cant. de Belz, arrond. et à 24 kilom. S.-O. de Lorient, sur l'Océan et l'estuaire de son nom ; 1,770 hab. Petit port de cabotage ; construction de petits navires. Pêche de sardines. Aux environs, nombreux dolmens et débris romains.

ETEL, rivière de France (Morbihan), formée par divers cours d'eau qui descendent de la forêt de Camors et le ruisseau de Quéronie, s'élargit en une espèce de mer intérieure, puis se retrécit considérablement pour se jeter dans l'Océan par une embouchure que le rocher de la barre d'Etel ferme aux navires d'un fort tonnage.

ÉTELLE s. f. (é-tè-le). Mar. Nom donné aux grosses vagues qui se produisent à la suite du mascaret : *La Manche et la Neustrie sont allées au-devant du flot avec leurs voyageurs et s'ont revenues s'amarrer au quai, ondulant majestueusement au milieu de puissantes* ÉTELLES, *ces six ou sept grosses lames qui moutonnent à la suite du mascaret*. (Siècle.)

ÉTELON s. m. (é-te-lon — altérat. du mot *étalon*). Archit. Aire sur laquelle on place le plan d'un bâtiment. ‖ On dit mieux ÉTALON.

ÉTEMARE (Jean-Baptiste LE SESNE DE MÉNILLES D'), controversiste français, né au château de Ménilles, près d'Evreux, en 1682, mort à Rhynwick, dans les environs d'Utrecht, en 1771. Il fit ses études à Paris, entra dans les ordres en 1709, et devint l'ami des plus célèbres jansénistes de son temps. Il prit une part très-active à la lutte soulevée par la bulle *Unigenitus*, remplit pour son parti diverses missions infructueuses à Rome, en Angleterre, en Hollande, et eut sa large part de ridicule dans toutes les jongleries des convulsionnaires. Il alla ensuite travailler en Hollande à la propagande de ses idées, et succomba à cette tâche ingrate. Dans ce dernier pays, il se lia avec le P. Quesnel, prit part avec lui à l'établissement d'un épiscopat et assista à l'espèce de concile que les appelants tinrent à Utrecht en 1765. On a de lui plusieurs ouvrages, aujourd'hui complétement oubliés, mais qui firent grand bruit de son temps. Nous citerons : la *Colonne des hexaples* (1723, 2 vol. in-fol.) ; *Explication de quelques prophètes ; Tradition de l'Eglise sur la communion des juifs* (1724, in-4°) ; *Parallèle du peuple d'Israël et du peuple chrétien* (1725, in-12) ; *Histoire de la religion dans l'Ecriture* (1729, in-12) ; *Essai d'un parallèle des temps de Jésus-Christ avec les nôtres* (1732) ; *Symbole des épouses fidèles et infidèles* (1734, in-12) ; *Eclaircissements sur la crainte servile et la crainte filiale* (1734) ; *Exposé de la manière de penser de l'abbé d'Étemare touchant les convulsionnaires* (1735, in-4°).

ÉTEMPERCHE s. f. (é-tan-pèr-che). Constr. Pièce de bois verticale, qui fait la base de tout échafaudage. ‖ Mât au haut duquel le charpentier attache le palan qui doit servir à élever les pièces d'une charpente.

ÉTENDAGE s. m. (é-tan-da-je — rad. *étendre*). Techn. Action d'étendre du linge, des étoffes, pour les faire sécher : *L'*ÉTENDAGE *des toiles*. ‖ Assemblage de cordes tendues, pour y étendre des objets à sécher ; endroit où sont placées ces cordes : *Un* ÉTENDAGE *commode. Porter du linge à l'*ÉTENDAGE. ‖ Opération consistant à développer les manchons de verre, dans la fabrication du verre à vitres ; manière d'effectuer cette opération : *Four d'*ÉTENDAGE. ÉTENDAGE *à pierres fixes*. ÉTENDAGE *à pierres tournantes*. ÉTENDAGE *à pierres roulantes*.

ÉTENDARD s. m. (é-tan-dar — Diez tire ce mot du latin *extendere*, étendre, déployer ; Du Cange et Vossius, du verbe germanique *stand*, être debout, ce qui convient tout aussi bien à la signification du mot *étendard*, qui était quelque chose de fixe et d'immobile durant la bataille. D'ailleurs, ce n'est pas le *e* d'*extendere*, mais bien *a* que l'on trouve dans le vieux français, ainsi que dans le provençal et l'espagnol. Ainsi, dans l'*Epître* que Burchardus a écrite en 1162 sur la prise de Milan, nous trouvons ceci : *Venit populus cum baneris, quod apud nos* STANDART *dicitur*. Enfin l'anglais *standart* signifie à la fois *étendard* et *étalon* de mesure, ce qui ne paraît se concilier qu'avec une racine analogue à celle qui est dans *étalon* lui-même. Toutes ces raisons font pencher la balance du côté du germanique *stand*, gothique *standa*, allemand *stehen*, anglais *stand*, toutes formes correspondant à la racine sanscrite *sthâ*, se tenir debout, immobile ; d'où aussi le grec *staô*, *istêmi*, latin *sto*, lithuanien *stowiu*, russe *stoiu*). Enseigne de guerre : *Nos rois allaient recevoir l'*ÉTENDARD *sacré au pied des autels*. (Mass.)

... L'Hydaspe, malgré tant d'escadrons épars,
Voit enfin sur ses bords flotter nos *étendards*.
RACINE.

‖ Se dit particulièrement du drapeau des régiments de cavalerie : *Nous avons pris dix canons, trois drapeaux et autant d'*ÉTENDARDS.

Je vois autour de moi mes escadrons percés,
Leurs *étendards* ravis et leurs chefs dispersés.
DE BELLOI.

— Par ext. Signe matériel de ralliement : *Saint Louis suivait pieds nus l'*ÉTENDARD *de*

la sainte croix. (Fléch.) *La croix est l'*ÉTENDARD *de la civilisation.* (Chateaub.)

— Fig. Manifestation extérieure, qui sert de signal à un mouvement plus ou moins général, qui entraîne un plus ou moins grand nombre d'adhésions ou d'actions particulières : *Lever l'*ÉTENDARD *de la révolte. Le mauvais goût a levé l'*ÉTENDARD *dans Paris; vous en avez encore pour quelques années.* (Volt.) *Luther a planté d'une main ferme l'*ÉTENDARD *de la liberté de la raison humaine.* (St-Marc Girard.)

Contre nous de la tyrannie
L'*étendard* sanglant est levé.
R. de L'Isle.

‖ Parti, intérêts : *Suivre les* ÉTENDARDS *d'un ambitieux. Se ranger sous les* ÉTENDARDS *d'un novateur. L'*ÉTENDARD *d'un faux prophète réunit les pâtres errants dans les déserts de l'Arabie.* (Turgot.)

— Hist. ottom. *Etendard céleste*, Enseigne de couleur verte, que les Turcs prétendent avoir été portée par Mahomet, et qu'ils déploient dans les grandes occasions.

— Féod. Enseigne qui était le signe d'investiture d'un comté.

— Mar. Pavillon d'une galère : *Gardes de l'*ÉTENDARD. ‖ Nom spécial du grand pavillon national qu'on hisse à la poupe les jours de fête.

— Comm. Sorte de papier.

— Bot. Pétale supérieur des fleurs papilionacées, qui enveloppe les autres pétales avant la floraison : *L'*ÉTENDARD *d'une fleur de haricot, de pois, d'acacia.* ‖ On dit aussi PAVILLON.

— **Epithètes.** V. DRAPEAU, ENSEIGNE.

— **Encycl.** V. BANNIÈRE, DRAPEAU, ENSEIGNE.

— **Allus. hist. Etendard de Jeanne Darc.** V. BANNIÈRE.

ÉTENDELLE s. f. (é-tan-dè-le — rad. *étendre*). Techn. Espèce de hangar où l'on étend les manchons de verre, dans les fours à vitres. ‖ Endroit où l'on étend les peaux. ‖ Sac de crin dans lequel on renferme les graisses oléagineuses concassées, pour les soumettre à la presse. ‖ Division d'un bloc d'ardoise.

ÉTENDERIE s. f. (é-tan-de-rî — rad. *étendre*). Techn. Appareil employé pour étendre le verre à vitres fabriqué par le procédé des manchons : ÉTENDERIE *à pierres roulantes.* ÉTENDERIE *à pont mouvant.*

ÉTENDEUR, EUSE s. (é-tan-deur, eu-ze — rad. *étendre*). Techn. Personne qui étend, qui est chargée d'étendre : *Les* ÉTENDEUSES *d'une buanderie.*

— s. m. Ouvrier chargé de l'étendage du verre à vitres, dans la fabrication par le procédé des manchons.

— s. f. Ouvrière chargée de placer les feuilles de papier sur les cordes de l'étendoir, dans les papeteries.

ÉTENDOIR s. m. (é-tan-doir — rad. *étendre*). Techn. Pelle à long manche, qui sert à placer sur les cordes d'étendage les objets qu'on veut faire sécher : ÉTENDOIR *d'imprimerie.* ‖ Perche sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge. ‖ Endroit où l'on étend des objets pour les faire sécher : *Lorsque les porses blanches ont été dressées, on sépare les feuilles et on les fait sécher par paquets, sur des cordes, dans un bâtiment nommé* ÉTENDOIR. (A. Hugo.)

ÉTENDRE v. a. ou tr. (é-tan-dre — du préf. *é*, et de *tendre*). Donner plus de surface, plus de volume : ÉTENDRE *une feuille d'or en la battant avec un marteau.* ÉTENDRE *un morceau de caoutchouc.* ‖ Faire occuper un plus grand espace à : ÉTENDRE *son front de bataille.* ÉTENDRE *l'aile gauche de son armée. Arbogaste* ÉTENDIT *dans la plaine cette armée de barbares qu'il avait amenés en Gaule.* (Fléch.) ‖ Porter plus loin, reculer : ÉTENDRE *les limites de sa propriété, de ses Etats.*

Malheur à vous qui, par l'usure,
Etendez sans fin ni mesure
La borne immense de vos champs.
Lamartine.

‖ Eparpiller, répandre : ÉTENDRE *de la paille dans la cour.*

La faneuse au soleil *étend* l'herbe fauchée.
A. Barthet.

‖ Appliquer sur une surface par couches minces : ÉTENDRE *du beurre sur du pain.* ÉTENDRE *du vernis sur un panneau de bois.*

— Déplier dans toute sa surface : ÉTENDRE *une nappe sur la table.* ÉTENDRE *un tapis par terre.* ÉTENDRE *du linge sur une corde. La Genèse nous raconte que Dieu* ÉTENDIT *le ciel, c'est-à-dire créa l'espace et le temps, capacités de toutes choses.* (Proudh.) ‖ Déployer, allonger : ÉTENDRE *ses ailes.* ÉTENDRE *le bras, la main, la jambe.*

Vent qui souffles du Pinde, accours, *étends* tes ailes.
Ton plus beau laurier va mourir.
C. Delavigne.

— Coucher tout du long; renverser, jeter à terre : ÉTENDRE *un blessé sur un matelas. D'un coup de poing, il l'*ÉTENDIT *par terre. Il l'*ÉTENDIT *mort sur le carreau.*

Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire :
On t'a ferré de neuf, et, si tu me veux croire,
Tu l'*étendras* tout plat.
La Fontaine.

— Affaiblir par l'addition d'une certaine quantité d'eau : ÉTENDRE *du vin, de l'alcool.* ÉTENDRE *un acide.*

— Fig. Développer, accroître, augmenter : ÉTENDRE *sa puissance. C'est notre vanité qui* ÉTEND *nos besoins.* (Mme de Maint.) *Jamais personne ne s'est donné la peine d'*ÉTENDRE *et de conduire son esprit aussi loin qu'il pouvait aller.* (La Rochef.) *Il est de la nature de l'homme d'*ÉTENDRE *son existence par des vues, des projets, des attentes de toute espèce.* (Dider.) *L'homme doit travailler sans cesse à* ÉTENDRE *sa raison.* (De Bonald.) *La tendance de tout ordre qui a des privilèges n'est pas seulement de les conserver, mais de les* ÉTENDRE. (Bignon.)

Etendre son esprit, resserrer ses désirs,
C'est là le grand secret ignoré du vulgaire.
Lamartine.

‖ Allonger, amplifier, donner un plus grand développement à : ÉTENDRE *son sujet.*

Homère seul a le droit de conter
Tous les exploits, toutes les aventures,
De les *étendre* et de les répéter.
Voltaire.

‖ Appliquer à d'autres choses, en développant ou en forçant le sens : ÉTENDRE *le sens d'un mot.* ÉTENDRE *les termes d'une loi.* ‖ Rendre moins étroit, moins précis, moins sévère :

Selon divers besoins, il est une science
D'*étendre* les liens de notre obéissance.
Molière.

‖ Pousser, porter, propager, faire arriver jusqu'à un point donné : *Dieu* ÉTEND *sa protection sur tous ses enfants; voilà une vérité bien consolante pour nous.* (Mass.)

Tout homme dans son sein porte la noble envie
D'*étendre* sa mémoire au delà de la vie.
Fr. de Neufchateau.

Celui-là seul est grand et fort qui peut se dire :
Jusqu'où mes vœux iront j'*étendrai* mon empire.
Ponsard.

C'est faire à notre sexe une trop grande offense
De n'*étendre* l'effort de notre intelligence
Qu'à juger d'une jupe, ou de l'air d'un manteau,
Ou des beautés d'un point ou d'un brocart nouveau.
Molière.

— *Etendre la courroie*, Dépasser l'étendue de son droit ou de son devoir : *Je n'ai que huit jours de congé, mais j'*ÉTENDRAI *quelque peu* LA COURROIE.

— Poétiq. *Etendre un voile sur*, Cacher, voiler, dérober à la curiosité : *Le* VOILE *que les habitants de l'Asie jettent sur la figure des femmes, l'Anglais l'*ÉTEND SUR *la vie de famille.* (A. Esquiros.) ‖ *Etendre un crêpe sur*, Assombrir, attrister :

Pour moi, chétive créature,
La triste main de la nature
Etend un crêpe sur mes jours.
Voltaire.

— *Etendre ses ailes*, Prendre de l'essor, développer son activité : *Plus le génie de l'homme* ÉTEND SES AILES *dans les sphères de l'invention, et plus l'esprit de liberté se développe.* (L. Plée.)

— Techn. *Etendre les peaux*, Les travailler à l'étire. On dit aussi ÉTIRER. ‖ *Etendre le verre*, Ramollir les manchons, préalablement fendus, de manière que les bords, en s'affaissant, produisent une feuille de verre, que l'on plane en passant dessus une espèce de rabot de bois. ‖ *Four à étendre*, Four dans lequel on effectue cette opération.

S'étendre v. pr. Augmenter en surface : *Une tache d'huile* S'ÉTEND *peu à peu.* (Acad.) *Tout empire qui* S'ÉTEND *sans mesure perd de sa force.* (Chateaub.)

— S'allonger, développer son corps : S'ÉTENDRE *dans un fauteuil. Le renard prend les hérissons, les roule avec ses pieds et les force à* S'ÉTENDRE. (Buff.)

— Se déployer; occuper un certain espace déterminé : *La plaine* S'ÉTEND *à perte de vue. L'empire des Perses* S'ÉTENDAIT *jusqu'à l'Indus.* (Montesq.) *L'Italie, devenue désormais romaine,* S'ÉTENDAIT *depuis le Rubicon jusqu'au détroit de Messine.* (Napol. III.)

Le fleuve, emprisonné dans des rocs tortueux,
Lutte, s'échappe, et va, par des pentes fleuries,
S'étendre mollement sur l'herbe des prairies.
A. Chénier.

‖ Atteindre certaines limites déterminées; propager son action : *Ce délai ne peut* S'ÉTENDRE *au delà de dix jours. Bonaparte voyait aussi loin que la connaissance du mal peut* S'ÉTENDRE. (Mme de Staël.)

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté *s'étend* sur toute la nature.
Racine.

— Fig. Grandir, augmenter; se développer, s'accroître : *L'orgueil est une enflure du cœur par laquelle l'homme* S'ÉTEND *et se grossit dans son imagination.* (Nicole.) *La science* S'ÉTEND *et la foi s'anéantit; tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre.* (J.-J. Rouss.) *L'homme se resserre en sentiments à mesure qu'il* S'ÉTEND *en idées.* (Chateaub.) *Les facultés s'accroissent par l'exercice, comme les besoins* S'ÉTENDENT *avec la facilité de les satisfaire.* (Cabanis.) ‖ Entrer dans des développements, dans des détails : *Ce n'est pas ici le lieu de* M'ÉTENDRE *sur ses principes.* (J.-J. Rouss.)

— Jeux. Au coucou et au papillon, Abattre et étaler ses cartes sur le tapis.

— **Syn. Étendre, agrandir.** V. AGRANDIR.

— **Antonymes.** Plier, ployer, remplir, replier, retrousser, trousser, froncer. — Resserrer, limiter, borner, restreindre.

ÉTENDU, UE (é-tan-du) part. passé du v. Etendre. Déplié, déployé, tout ouvert : *Il faut éviter de coucher dans une pièce où serait* ÉTENDU *du linge.* (L. Cruveilhier.)

J'aime à voir ces grands blocs, ces rochers suspendus,
En arceaux naturels sur ma tête *étendus.*
Delille.

— Appliqué en couche mince : *Du beurre* ÉTENDU *sur du pain. De la peinture* ÉTENDUE *sur un mur.*

— Mêlé d'eau : *Acide* ÉTENDU. *Alcool* ÉTENDU. *La sève de l'érable,* ÉTENDUE *dans l'eau de fontaine, offre une liqueur fraîche pendant la chaleur de l'été.* (Chateaub.)

— Allongé : *Avoir les bras* ÉTENDUS, *les jambes* ÉTENDUES. ‖ Couché nonchalamment; couché tout du long : *Un paresseux* ÉTENDU *sur son lit. Une colonne* ÉTENDUE *sur le sol.*

Le renard, autre Ajax, aux volailles funeste,
Emporte ce qu'il peut, laisse *étendu* le reste.
La Fontaine.

Sur le bord d'un puits très-profond,
Dormait, *étendu* de son long,
Un enfant alors dans ses classes.
La Fontaine.

— Vaste, qui occupe un grand espace : *Un empire très-*ÉTENDU. *Une plaine fort* ÉTENDUE. *L'Asie est cinq fois plus* ÉTENDUE *que l'Europe.* (L.-J.-Larcher.) ‖ Volumineux, considérable par ses dimensions, ses proportions : *Un discours trop* ÉTENDU. *La nature offre à l'homme un poëme bien plus* ÉTENDU *que celui de l'Enéide.* (B. de St-P.) ‖ Qui porte loin, qui se propage au loin, qui atteint un but éloigné : *Une ouïe très-*ÉTENDUE. *Les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent sont ceux aussi dont la vue est la moins* ÉTENDUE. (Buff.)

— Fig. Considérable par la variété ou les limites de sa nature ou de son action : *Posséder des connaissances très-*ÉTENDUES. *L'esprit a ses besoins, et peut-être aussi* ÉTENDUS *que ceux du corps.* (Fonten.) *Nos désirs sont* ÉTENDUS, *notre force presque nulle.* (J.-J. Rouss.) ‖ Qui s'applique à un grand nombre de choses : *Les lois, dans la signification la plus* ÉTENDUE, *sont les rapports nécessaires, qui dérivent de la nature des choses.* (Montesq.) ‖ Appliqué par extension : *La confiance est l'estime de soi* ÉTENDUE *aux autres.* (Latena.)

— Philos. Qui a la propriété de l'étendue : *Tout corps est nécessairement* ÉTENDU. *Nous connaissons l'existence de la nature du fini, parce que nous sommes finis et* ÉTENDUS *comme lui.* (Pasc.) *L'esprit de l'homme, n'étant point matériel ou* ÉTENDU, *est sans doute une substance simple, indivisible et sans aucune composition de parties.* (Malebr.)

— Blas. Se dit du vol des oiseaux qui, contre l'ordinaire, ont les ailes ouvertes : *Gironde de Montclera, en Guyenne : Ecartelé aux 1 et 4 d'or, à trois hirondelles de sable, les deux en chef affrontées, celle en pointe au vol* ÉTENDU, *qui est de Gironde; aux 2 et 3 d'or à la croix vidée, cléchée et pommettée de gueules, qui est de Toulouse.*

— Philol. Se dit de toutes les lettres arabes, moins quatre qu'on appelle voûtées.

— Entom. *Ailes étendues*, Ailes d'insectes qui, dans le repos, ne sont pas rabattues sur le corps, et laissent l'abdomen à découvert.

— **Antonyme.** Inétendu.

ÉTENDUE s. f. (é-tan-dû — rad. *étendre*). Dimensions superficielles : *Un pays d'une grande* ÉTENDUE. *Des nobles terrasses du Pincio, l'œil embrasse une vaste* ÉTENDUE *de Rome.* (L. Veuillot.) ‖ Se dit abusivement pour Longueur : *L'*ÉTENDUE *d'une ligne.*

— Par ext. Portée : *L'*ÉTENDUE *de la vue. L'*ÉTENDUE *du tir d'une nouvelle arme.* ‖ Durée : *La vie de l'homme est d'une* ÉTENDUE *bien bornée.* (Acad.) ‖ Développement : *L'*ÉTENDUE *d'un discours. Vous devriez donner un peu plus d'*ÉTENDUE *à ce chapitre.* (Acad.)

— Fig. Importance, grande extension d'une faculté, d'une action, d'un domaine moral ou intellectuel : *Pline semble avoir trouvé la nature trop petite pour l'*ÉTENDUE *de son esprit.* (Buff.) *L'autorité royale perd en sûreté et en solidité ce qu'elle gagne en* ÉTENDUE. (Gibbon.) *L'horizon de l'esprit de parti manque toujours d'*ÉTENDUE. (B. Const.) *La science ne sert guère qu'à nous donner une idée de l'*ÉTENDUE *de notre ignorance.* (Lamenn.) *Plus l'esprit gagne en clarté et en* ÉTENDUE, *plus le cœur gagne en justice et en bonté.* (E. Littré.)

Du danger que je cours je connais l'*étendue.*
Etienne.

— Philos. Propriété de la matière, par laquelle les corps occupent une partie de l'espace : *Selon quelques philosophes, l'*ÉTENDUE *est l'essence de la matière.* (Acad.) ‖ Espace : *Les astres circulent dans l'*ÉTENDUE. *Nous n'aurions pas l'idée de l'*ÉTENDUE, *si nous n'avions ni vu ni touché.* (Royer-Collard.)

Mes yeux du haut des monts découvraient l'*étendue.*
C. Delavigne.

— Mus. Distance entre deux sons extrêmes : *L'*ÉTENDUE *de la voix humaine est, en général, de deux octaves. L'*ÉTENDUE *des instruments est extrêment variable.*

— Escr. Facilité de se fendre : *Un tireur qui a beaucoup d'*ÉTENDUE.

— Gramm. Ensemble des idées auxquelles s'applique un nom appellatif : *L'*ÉTENDUE *d'un terme est en raison inverse de sa compréhension; animal a plus d'*ÉTENDUE *et moins de compréhension que* quadrupède, quadrupède *que* cheval.

— **Encycl.** V. ESPACE.

ÉTÉNOME s. m. (é-té-no-me). Mamm. Espèce de rongeur de la Patagonie, qui se creuse des terriers comme nos taupes.

ÉTENTE s. f. (é-tan-te — rad. *étendre*). Techn. Nom donné par les tisseurs à la longueur de chaîne qui existe depuis le remisse ou le corps jusqu'au rouleau ou ensouple de derrière.

— Pêche. Filet tendu à la basse mer, sur des piquets enfoncés dans la vase. ‖ On dit aussi ÉTATE et TENTE.

ÉTÉOCLE s. m. (é-té-o-kle — Nom mythol.). Entom. Espèce de papillon d'Afrique.

ÉTÉOCLE et POLYNICE, frères célèbres dans les légendes grecques par la haine implacable qu'ils conçurent l'un contre l'autre. Tous deux devaient le jour à l'union incestueuse d'Œdipe avec Jocaste. Ils s'entendirent d'abord ensemble pour ravir le trône à leur père, qui les chargea de malédictions et leur prédit, dès lors, qu'ils s'égorgeraient mutuellement. Pour éviter toute contestation et prévenir la réalisation des menaces paternelles, ils convinrent que chacun d'eux régnerait alternativement pendant une année, tandis que l'autre s'exilerait volontairement de sa patrie et n'y rentrerait qu'à l'expiration de ce terme. Etéocle, en sa qualité d'aîné, régna le premier; mais lorsque l'année fut expirée, et que Polynice revint d'Argos, où il avait épousé la fille du roi Adraste, Etéocle refusa de descendre du trône et ferma les portes de Thèbes à son frère. Justement irrité de cette violation du serment, Polynice eut recours à son beau-père et vint assiéger Thèbes, à la tête d'une armée d'Argiens, dont il partageait le commandement avec six autres chefs fameux dans les légendes de l'âge héroïque. Fatigués d'une lutte interminable qui menaçait d'épuiser deux nations, les deux *frères ennemis*, malgré les supplications de Jocaste, leur mère, qui essaya vainement de les réconcilier, convinrent de vider leur querelle dans un combat singulier, en présence des deux armées. La fatalité, étouffant en eux la voix de la nature, semblait les dominer tout entiers et les pousser à leur insu à l'accomplissement des malédictions paternelles. Ils se précipitèrent l'un sur l'autre avec une telle furie qu'ils se percèrent mutuellement d'un coup mortel. On ajoute que la haine irréconciliable qui les avait divisés pendant leur vie se manifesta même après leur mort : les flammes du bûcher sur lequel on brûla leurs corps se divisèrent en deux parties qui semblaient encore se combattre; le même phénomène se produisait dans les sacrifices qu'on leur offrait en commun; car, tout criminels qu'eussent été les deux frères, on ne laissa pas de leur accorder les honneurs héroïques dans la Grèce. Virgile leur rend plus de justice, en les plaçant dans le Tartare avec Tantale, Sisyphe, Atrée, Thyeste, Egisthe et tous les illustres scélérats de l'antiquité. Jocaste se tua sur le corps de ses fils. Créon monta sur le trône et fit faire de magnifiques funérailles à Etéocle, comme ayant combattu contre les ennemis de sa patrie, et il ordonna de jeter à la voirie les cendres de Polynice, qui avait amené devant Thèbes une armée étrangère; mais Antigone, sœur des deux frères ennemis, recueillit ces tristes restes et les inhuma, ce qui la fit condamner à mort par Créon.

Plusieurs écrivains font de Polynice l'aîné des deux frères, mais cela ne change rien au fond du récit. Ce sujet, plus horrible que dramatique, a été traité par plusieurs poëtes. Euripide l'a mis sur la scène dans les *Phéniciennes*, Sophocle dans *Antigone* et les *Sept chefs devant Thèbes*, Racine dans sa tragédie de la *Thébaïde* ou les *Frères ennemis* et Legouvé dans sa tragédie d'*Etéocle*. Pausanias rapporte qu'on voyait gravé sur le coffre de Cypsélus le combat de Polynice contre son frère Etéocle. Derrière Polynice, la Mort se tenait debout, comme prête à dévorer sa proie.

Les noms d'Etéocle et de Polynice, des *Frères ennemis*, ont passé dans la langue littéraire, où ils servent à désigner et à flétrir ces discordes cruelles, qui règnent quelquefois entre les membres d'une même famille :

« Il faut que vous aimiez bien à faire des reproches pour me gronder d'avoir été rendre une visite à une pauvre mourante, qui m'en avait fait prier par ses parents. Vous êtes une mauvaise chrétienne de ne pas vouloir que les gens se raccommodent à l'agonie. Je vous assure qu'*Etéocle* aurait été voir *Polynice*, si on lui avait fait l'opération du cancer. »
Voltaire.

« Ah! c'est un grand malheur, quand on a le cœur [tendre,
Que ce lien de fer que la nature a mis
Entre l'âme et le corps, ces *frères ennemis!*

Ce qui m'étonne, moi, c'est que Dieu l'ait permis.
Voilà le nœud gordien qu'il fallait qu'Alexandre
Rompît de son épée et réduisît en cendre.
L'âme et le corps, hélas! ils iront deux à deux,
Tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte,
Comme s'en vont les vers classiques et les bœufs,
L'un disant : « Tu fais mal! » et l'autre : « C'est ta [faute! »
A. de Musset.

Etéocle, tragédie en cinq actes, par G. Legouvé, représentée sur le Théâtre-Français, le 27 octobre 1801. Il était au moins téméraire d'aborder un sujet que Racine lui-même avait manqué; mais l'audace réussit surtout aux poëtes, et le succès obtenu par *Etéocle* a justifié M. Legouvé. Le plan de sa tragédie respire toute la simplicité antique; il n'y est question que de la querelle des deux frères; point d'incidents étrangers; nul épisode; nul personnage inutile. Depuis la première scène jusqu'à la dernière, on ne suit que le développement de l'intérêt principal. Au premier acte, Jocaste et Antigone gémissent sur les malheurs de Thèbes, que Polynice vient assiéger, et qu'opprime Etéocle. Ce dernier, plein d'orgueil et de confiance, refuse, malgré les conseils de sa mère et de sa sœur, de restituer le trône à Polynice. Polynice a désiré voir Jocaste et Antigone. Hémon, l'un des principaux officiers d'Etéocle, l'introduit dans Thèbes, sous un déguisement. L'aspect du palais de ses pères, en lui rappelant le trône qu'il a perdu, lui rappelle aussi Œdipe, enfermé par ses ordres et ceux d'Etéocle, et réveille à la fois dans son cœur le regret et le remords. Jocaste, après avoir reçu les embrassements de Polynice, le décide à demander une entrevue à son frère. Un héraut est envoyé; Etéocle consent à l'entrevue, qui a lieu en présence de Jocaste. Mais, malgré ses pleurs et ses prières, l'ambition et la haine l'emportent; les deux frères se séparent et vont donner le signal de la bataille. Des deux parts, on a combattu avec une égale fureur; mais la foudre a frappé Enomaüs et Capanée qui se mesuraient l'un contre l'autre. Ce prodige a dispersé les deux armées; il est, pour les Thébains, la preuve de la haine égale des dieux pour les deux partis, et le présage de la mort sanglante des deux frères. Etéocle demande, à son tour, une entrevue à Polynice. Ce dernier vient le trouver; Etéocle lui propose un combat singulier; Polynice l'accepte, mais à la condition qu'Œdipe, enfermé dans la tour du palais, sera mis en liberté. Le vieillard paraît devant ses deux fils, et Polynice s'efforce de l'attendrir; mais c'est en vain; Œdipe le maudit ainsi qu'Etéocle, et les deux frères volent au combat. Sœur tendre autant que fille pieuse, Antigone apaise Œdipe en faveur de ses frères, et parvient à lui faire révoquer sa malédiction. Jocaste, qui n'a pu pénétrer jusqu'auprès des deux princes, a vu, du haut d'une tour, commencer leur combat, et a fui à ce spectacle affreux; mais elle n'arrive au palais que pour y voir bientôt rapporter Etéocle expirant. Polynice a triomphé; toutefois, il gémit de son succès, et, vainqueur, il sollicite le pardon du vaincu. Etéocle refuse; Polynice insiste et se jette dans les bras de son frère; alors celui-ci rassemble ses forces, saisit le glaive qui pend encore à ses côtés, et le plonge dans le sein de Polynice qui tombe; puis Etéocle expire lui-même en prononçant ce vers qui peint toute son âme :

Je meurs vengé d'un frère, et je meurs encor roi.

Tel est le plan de cette tragédie. L'auteur a évité les défauts où étaient tombés ceux qui avaient traité ce sujet avant lui. Il n'a point, comme Racine, mêlé l'amour à la peinture effrayante des crimes et des malheurs de la famille de Labdacus. Il n'a pas cru, et avec raison, devoir employer le personnage de Créon, bien qu'Euripide, auquel il a emprunté, d'ailleurs, plusieurs idées heureuses, ait placé ce prince près d'Etéocle et de Polynice, comme un ambitieux qui les excite à la guerre, dans l'espérance de profiter de leur chute pour monter sur le trône. Rotrou, Racine, Alfieri avaient imité en cela Euripide, sans s'apercevoir qu'en mettant une ambition accessoire à côté de celle qui fait le sujet de la pièce, l'effet dramatique était diminué et l'intérêt affaibli. Il est vrai que la tâche devenait plus difficile en réduisant les ressorts de la tragédie à la haine réciproque des deux princes; mais le poëte a triomphé de la difficulté par la manière forte, soutenue et habilement contrastée dont il a dessiné les deux principaux caractères. Malgré tous ses mérites, *Etéocle* n'est pourtant pas exempt de défauts. Le sujet est austère et présente des tableaux vigoureux, sans doute, mais dont l'énergie même, constante, implacable, a quelque chose de pénible. Il inspire trop uniformément la terreur, et trop rarement la pitié. Le rôle d'Antigone pouvait seul être touchant, mais il est presque étranger à l'action, et, quant à celui de Jocaste, il est complètement écrasé par la vigueur des deux autres rôles.

ÉTÉONE s. f. (é-té-o-ne). Annél. Genre d'annélides, formé aux dépens des néréides : *Les* ÉTÉONES *paraissent avoir une trompe simple.* (E. Duponchel.)

ÉTÉRION s. m. (é-té-ri-on — du gr. *etairios*, compagnon). Bot. Nom générique des fruits agrégés, formés de carpelles réunies au-dessus du calice, tels que la framboise, la fraise et les renonculacées.

ÉTERNEL, ELLE adj. (é-tèr-nèl, è-le — bas lat. *æternalis*, de *æternus*, contracté de *æviternus*, de *ævum*, âge, durée infinie, grec *aiôn*, gothique *aivs*, et du surfixe *ternus*, qui s'applique au temps, comme dans *hesternus*, *sempiternus*). Qui n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin : *Dieu seul est* ÉTERNEL. *La Providence* ÉTERNELLE *prodigue des siècles à l'accomplissement de ses desseins.* (Mme de Staël.) *Dieu est patient parce qu'il est* ÉTERNEL; *mais moi je ne le suis pas.* (De Montlosier.)

Il n'est rien d'*éternel* que la divinité;
Le reste est périssable et plein de vanité.
A. Barbier.

‖ Immuable, qui ne change jamais : *Une loi* ÉTERNELLE *de la nature place la réaction après l'action.* (Mme Roland.) *Il y a des vérités d'un jour comme il y a des vérités* ÉTERNELLES. (Arago.) *La justice est inamovible, immodifiable,* ÉTERNELLE; *tout le reste est transitoire.* (Proudh.)

O lumière *éternelle!*
Heureux le cœur qui ne te perd jamais!
Racine.

L'amour qui nous attache aux beautés *éternelles*
N'étouffe point en nous l'amour des temporelles.
Molière.

. . . . . D'un *éternel* amour
Il n'est dans l'univers qu'un seul être capable,
Et cet être c'est Dieu, car il est immuable.
Th. Gautier.

— Qui n'aura pas de fin, ou qui n'aura de fin qu'à la mort : *Une haine* ÉTERNELLE. *Une reconnaissance* ÉTERNELLE. *A voir les hommes si occupés dans leurs poursuites, on dirait qu'ils travaillent pour des années* ÉTERNELLES. (Mass.) *Le vrai chrétien soupire après un bonheur* ÉTERNEL. (Fléch.) *La passion veut tout* ÉTERNEL; *mais la nature humaine veut que tout finisse.* (Dider.) *On n'aime pas sans rêver que cet amour sera* ÉTERNEL. (E. Bersot.)

— Qui existe constamment et de temps immémorial; qui n'est pas soumis aux variations ordinaires des objets de même nature : *Un printemps* ÉTERNEL. *Les amas de neiges* ÉTERNELLES *appelés névés se solidifient peu à peu et se transforment en glaciers.* (A. Maury.)

— Fam. Dont l'action se répète très-souvent ou se continue toujours ou très-longtemps : *Un bavard* ÉTERNEL. *L'histoire n'est que le tableau monotone de l'*ÉTERNEL *abus du pouvoir.* (Carnot.)

Qu'importe ce vain flux d'opinions mortelles
Se brisant l'une l'autre en vagues *éternelles?*
Lamartine.

— *Sommeil éternel*, Trépas, état de ceux qui sont morts : *Point de sommeil qui ne puisse conduire à un* SOMMEIL ÉTERNEL. (Mass.)

— *Royaume, séjour éternel*, Ciel, paradis : *C'est par notre naissance selon la foi que nous devenons héritiers d'un* ROYAUME ÉTERNEL. (Mass.) ‖ *Salut éternel, vie éternelle*, Bonheur sans fin des élus dans le ciel : *La loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes; et cette loi est si sévère qu'il n'y va pas moins que de notre* SALUT ÉTERNEL. (Bourdal.) ‖ *Feu éternel*, Supplice sans fin des damnés dans l'enfer : *Etre condamné au* FEU ÉTERNEL.

— *Père éternel*, Nom que l'on donne fréquemment à Dieu le Père, première personne de la Trinité chrétienne. ‖ *Verbe éternel*, Nom que l'on donne à Dieu le Fils, seconde personne de la Trinité chrétienne.

— *Ville éternelle*, Rome, à qui les anciens Romains promettaient un empire sans fin, et que les catholiques considèrent comme le siége immuable du chef de leur Eglise : *Les ouvrages qui ont donné et donnent encore la plus haute idée de sa puissance ont été faits sous les rois; on commençait déjà à bâtir la* VILLE ÉTERNELLE. (Montesq.)

— s. m. Ce qui est éternel, ce qui n'a ni commencement ni fin : *L'homme habite par le désir les solitudes inénarrables de l'*ÉTERNEL *et de l'immense.* (Lacordaire.) *L'homme monte toujours du fini à l'infini, du temps à l'*ÉTERNEL. (E. Pelletan.) *Il manque à l'*ÉTERNEL, *pour être une grandeur, l'élément nécessaire de toute grandeur, un terme de comparaison.* (J. Simon.)

— Dieu, être éternel : *Tous les enfants des hommes sont pétris de la même argile, animés du souffle de l'*ÉTERNEL *et au même titre héritiers de ses promesses.* (Portalis.) *Celui qui donne aux pauvres prête à l'*ÉTERNEL. (Alex. Dum.)

Oui, je viens dans son temple adorer l'*Eternel.*
Racine.

L'univers est un temple où siége l'*Eternel.*
Voltaire.

Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux :
L'*Eternel* est son nom, le monde est son ouvrage.
Racine.

‖ En ce sens, le mot prend une majuscule.

— **Syn. Eternel, continuel, immortel.** V. CONTINUEL.

— **Antonymes.** Court, éphémère, mortel, passager, périssable, temporaire.

Éternel féminin, Conception célèbre de Gœthe, dans la seconde partie du *Faust*. V. FÉMININ.

ÉTERNELLEMENT adv. (é-tèr-nè-le-man — rad. *éternel*). D'une manière éternelle, toujours dans le passé et dans l'avenir : *Dieu existe* ÉTERNELLEMENT. *Dieu crée* ÉTERNELLEMENT *et se repose* ÉTERNELLEMENT. (Ballanche.) ‖ D'une façon perpétuelle, sans fin, toujours dans l'avenir : *Tout ne fait que passer sur la terre; tout ce que nous aimons nous échappe tôt ou tard, et nous y tenons comme s'il devait durer* ÉTERNELLEMENT. (J.-J. Rouss.) *Nous sommes des hommes de peu de foi, très-peu convaincus au fond que les juifs et les hérétiques doivent brûler* ÉTERNELLEMENT. (Guéroult.) *Les anges n'ont pas d'autre bonheur que de contempler Dieu* ÉTERNELLEMENT. (Th. Gaut.)

Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque,
Et ce qui porte leur marque
Demeure *éternellement.*
Malherbe.

‖ Un temps indéfini : *On lira Voltaire* ÉTERNELLEMENT, *Rousseau n'aura qu'un temps.* (Grimm.) *Si vous avez été offensé par un lâche, soyez sûr qu'il voudra* ÉTERNELLEMENT *votre perte.* (Lévis.) *L'amour se rira* ÉTERNELLEMENT *de toutes les définitions.* (L. Jourdan.) ‖ Sans cesse, à tout moment : *Un homme qui gronde* ÉTERNELLEMENT.

ÉTERNISÉ, ÉE (é-tèr-ni-zé) part. passé du v. Eterniser. Rendu éternel, perpétuel, durable à jamais ou très-longtemps : *Souvenir* ÉTERNISÉ *par un monument.*

ÉTERNISER v. a. ou tr. (é-tèr-ni-zé — du lat. *æternus*, éternel). Rendre éternel; faire durer sans fin : *Si la civilisation n'*ÉTERNISE *pas les nations, la barbarie ne les fait pas vivre.* (St-Marc Gir.)

— Perpétuer, faire durer indéfiniment; rendre très-long : ÉTERNISER *un procès, une discussion. L'inconvénient presque infaillible qui* ÉTERNISE *toutes les controverses est la fureur des assertions générales.* (D'Alemb.) *La vengeance* ÉTERNISE *les haines.* (Helvét.) *Que faut-il pour* ÉTERNISER *une discussion? De l'esprit et de l'érudition.* (E. de Gir.) *Héliogabale éleva un mausolée aux mânes d'un vase de cristal, voulant* ÉTERNISER *la mémoire des joies et des ivresses qu'il avait versées.* (P. de St-Victor.)

L'ennui, le triste ennui qui mesure le temps,
Eternise les jours, les heures, les instants.
J. Delille.

Heureux qui, satisfait de lumières bornées,
A d'utiles travaux consacre ses années,
Ignorant le désir d'*éterniser* son nom!
Gilbert.

S'éterniser v. pr. Se rendre immortel : *Il n'est pas donné aux hommes de se renouveler à volonté et de* S'ÉTERNISER. (Ste-Beuve.)

— Durer, se perpétuer, se prolonger indéfiniment : *L'ajournement qui* S'ÉTERNISE *n'est que l'impuissance qui se déguise.* (E. de Gir.)

— Fam. Rester très-longtemps : *Allez-vous* VOUS ÉTERNISER *à Naples? Je n'entends pas* M'ÉTERNISER *ici.*

ÉTERNITÉ s. f. (é-tèr-ni-té — lat. *æternitas*; de *æternus*, éternel). Durée éternelle, sans commencement ni fin : *Dieu, du centre de son* ÉTERNITÉ, *développe tout l'ordre des siècles.* (Boss.) *Dieu, en sa patiente* ÉTERNITÉ, *amène tôt ou tard la justice.* (Chateaub.) *Les idées sérieuses et tristes élèvent l'esprit vers les grandeurs de l'*ÉTERNITÉ. (Virey.) *Le temps se perd dans l'*ÉTERNITÉ, *l'espace dans l'immensité.* (Royer-Collard.) *Le temps est la durée de la nature, l'*ÉTERNITÉ *est la durée de Dieu.* (Descuret.) *Aimer, voilà la seule chose qui puisse occuper et remplir l'*ÉTERNITÉ. (V. Hugo.) *Sans doute, Aristote s'est gravement trompé en soutenant l'*ÉTERNITÉ *du temps et l'*ÉTERNITÉ *du mouvement.* (Renan.) *En Dieu, le temps est identique à l'*ÉTERNITÉ. (Proudh.) *Le caractère du temps est la mobilité, comme l'immutabilité est celui de l'*ÉTERNITÉ. (L'abbé Bautain.) *Au point de vue de l'*ÉTERNITÉ, *un siècle n'est qu'un jour.* (L. Jourdan.)

Ce vieillard qui d'un vol agile
Fuit sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image mobile
De l'immobile *éternité.*
J.-B. Rousseau.

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez?
Lamartine.

‖ Durée sans commencement : *Dieu existe dans l'*ÉTERNITÉ. *Un philosophe nommé Timée a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre existence se trouve entre deux* ÉTERNITÉS; *et les jansénistes, ayant trouvé ce mot dans les paperasses de Pascal, ont cru qu'il était de lui.* (Volt.)

J'ai réservé pour moi
L'*éternité* qui te précède,
L'*éternité* qui s'avance est à toi.
Delille.

‖ Avenir sans fin, immortalité : *La vérité reste pour l'*ÉTERNITÉ, *et les fantômes d'opinions passent comme des rêves de malades.* (Volt.) *L'homme souffre et croît à la béatitude; il tombe et espère à la perfection; il passe et prétend à l'*ÉTERNITÉ. (Guizot.)

Que son nom soit béni, que son nom soit chanté,
Que l'on célèbre ses ouvrages
Au delà des temps et des âges,
Au delà de l'*éternité.*
Racine.

— Durée indéfinie; temps fort long : *Tout prince qui se met à la tête d'un parti et qui réussit est sûr d'être loué pendant toute l'*ÉTERNITÉ. (Volt.) *Pour promettre l'*ÉTERNITÉ *de l'amour, il faudrait pouvoir promettre l'*ÉTERNITÉ *de la jeunesse, de la beauté, de l'imagination.* (P. Janet.)

Une *éternité* de science
Vaut-elle une nuit de bonheur?
Gresset.

— Par ext. Vie sans fin réservée à l'homme, d'après le dogme catholique; bonheur sans fin réservé aux justes; durée sans fin qui suit la mort de l'homme : *La pensée de l'*ÉTERNITÉ *console de la rapidité de la vie.* (Malesherbes.) *A l'instant que la barrière de l'*ÉTERNITÉ *s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en deçà disparaîtra pour jamais.* (J.-J. Rouss.) *J'aurais vendu l'*ÉTERNITÉ *pour une des caresses de la femme que je rêvais.* (Chateaub.) *L'être éternel et vrai, pour prix du temps, doit rendre l'*ÉTERNITÉ. (L'abbé Gerbet.)

La vie à chaque instant fuit vers l'*éternité.*
V. Hugo.

Au matin de l'*éternité*,
On se réveille de la vie,
Comme d'une nuit sombre ou d'un rêve agité.
V. Hugo.

Je vois sans m'alarmer l'*éternité* paraître,
Et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,
Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bien- [faits,
Quand mes jours sont éteints me tourmente à ja- [mais.
Voltaire.

— *De toute éternité*, Dans tous les temps, sans commencement : *Tout ce que Dieu fait dans le temps, il le prévoit, il le prédestine* DE TOUTE ÉTERNITÉ. (Boss.) *Peut-on douter que le canon qui a été distinguer M. de Turenne entre dix hommes qui étaient autour de lui n'ait été chargé* DE TOUTE ÉTERNITÉ? (Mme de Sév.)

— Théol. *Eternité des peines*, Dogme chrétien d'après lequel les peines de l'enfer seront éternelles : *C'est un fait constant que l'Eglise chrétienne a toujours cru la divinité de Jésus-Christ, l'immortalité de l'âme et l'*ÉTERNITÉ DES PEINES. (Boss.) *La bonté de Dieu n'exclut point l'*ÉTERNITÉ DES PEINES, *ni l'*ÉTERNITÉ DES PEINES *n'est point contraire à la bonté de Dieu.* (Bourdal.) *Aucun principe de la raison ne conduit à l'*ÉTERNITÉ DES PEINES *et ne permet de l'admettre.* (J. Simon.)

— Hist. Titre qu'on donna à quelques empereurs romains, notamment à Constance : *Prince sublime, je vais commencer à punir les factieux qui blasphèment ton* ÉTERNITÉ. (Chateaub.)

— **Antonymes.** Durée, mortalité, temps, vie mortelle.

— **Encycl.** L'*éternité* est un attribut nécessaire et le caractère même du principe des choses, quelle que soit d'ailleurs la nature de ce principe; car, s'il est vrai que tout ce qui commence d'être a une cause, il est vrai aussi qu'il n'y a que ce qui commence d'être qui ait une cause, et encore qu'il n'y a que ce qui a une cause qui commence d'être. L'être qui n'est point produit par un autre, l'être qui n'est pas causé, l'être qui est de soi, est éternel. Qu'un tel être soit un certain être distrait des autres, dont il serait le premier principe, la cause, l'auteur, le créateur, ou bien qu'il soit l'être même, le tout, qu'on le nomme Dieu ou la nature, il est éternel, comme il est nécessaire, et pour la même raison, et nul autre que lui ne peut être. Si on le nomme Dieu, Dieu est éternel, et il n'y a que Dieu qui soit éternel; aussi le désigne-t-on par ce seul mot : l'Eternel. On dit encore : le Père éternel, le Verbe éternel, la Sagesse éternelle, quand on identifie le Père, ou le Verbe, ou la Sagesse avec Dieu. Si on le nomme la nature ou le monde, le monde est éternel, et cet attribut ne convient de même qu'au monde, mais non aux êtres particuliers qui le composent. Boèce a défini l'*éternité* : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio*, la pleine et entière possession d'une vie sans terme. Disons d'une *existence* sans terme, pour ne pas nous prononcer ici sur le caractère de cette existence; mais, quel que soit ce caractère, simple existence ou vie, elle est sans terme, et l'Etre éternel en a toujours la pleine et parfaite possession : car il n'y a point succession dans l'*éternité*, laquelle est indivisible. L'*éternité* doit être conçue comme un point qui embrasse tous les temps, un présent sans passé ni avenir, parce qu'il est sans commencement ni fin; on ne peut donc parler de l'éternel qu'au présent, et l'on ne peut dire que ce présent commence ni qu'il finit : ce n'est pas l'unité de temps, l'instant qui finit au moment même où il commence, mais le principe du temps, qu'il contient tout entier, sans se confondre avec lui. L'*éternité* est l'immutabilité de l'Etre absolu.

L'*éternité* n'est donc pas le *temps infini*, comme l'ont cru plusieurs philosophes. L'*éternité* et le temps sont, au contraire, deux termes qui s'opposent l'un à l'autre, comme l'infini et le fini; l'*éternité* est ce qui, dans l'infini, est corrélatif au temps, et le temps ce qui, dans le fini, est corrélatif à l'*éternité*. Même cette alliance de mots, *temps infini*, est une pure contradiction de mots; car le temps est essentiellement divisible, et l'infini essentiellement indivisible. Un divisible est un nombre déterminé de parties; les parties, si elles sont divisibles, se composent elles-mêmes d'autres parties, en nombre déterminé, jus-